

Morgan Stanley Investment Funds

European Currencies High Yield Bond Fund - B Parts

(Classe d'actions de capitalisation)

Objectif D'investissement

Obtenir des revenus et la croissance à long terme de votre investissement.

Approche d'investissement

L'objectif d'investissement consiste à générer un taux de rendement attrayant, exprimé en euros, en investissant partout dans le monde, principalement dans des titres obligataires de notation inférieure ou non notés émis par des gouvernements, des agences et des entreprises et offrant un rendement supérieur à celui généralement proposé par les titres de créances des quatre catégories de notation les plus élevées de S&P ou de Moody's, libellés dans des devises européennes.

Nos équipes d'investissement

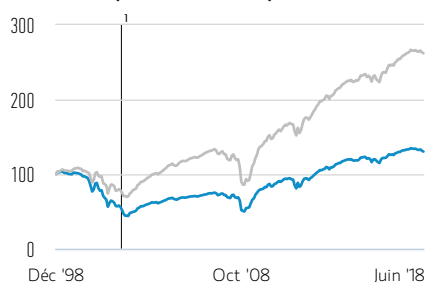
	ARRIVÉE DANS L'ENTREPRISE	ANNÉES D'EXPÉRIENCE DE L'INVESTISSEMENT
Leon Grenyer, Managing Director	2002	22
Sarah Harrison, Vice President	2009	9

Les membres de l'équipe peuvent changer à tout moment et sans préavis.

Leon Grenyer est devenu le gérant de portefeuille principal du fonds en 2002.

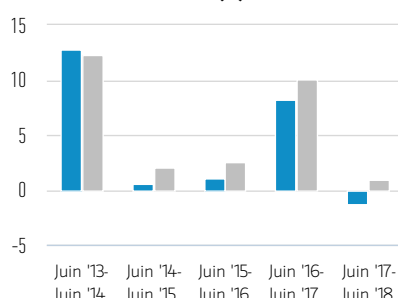
Classe B Actions (en %, nettes de frais) Par rapport à l'indice en EUR

Performance de 100 EUR investis depuis le lancement (valeur de rachat)



— Classe B Parts
— ICE BofAML European Currency High Yield 3% Constrained Ex-Sub Financials Index

Période de performance sur 12 mois jusqu'à la dernière fin de mois (%)



■ Classe B Parts
■ ICE BofAML European Currency High Yield 3% Constrained Ex-Sub Financials Index

Performances des investissements (en %, nettes de frais) en EUR

	Cumulatif (%)				Annualisé (% p.a.)				
	1 M	3 M	DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	LANCEMENT	
Classe B Parts	(0,85)	(1,59)	(2,80)	(1,30)	2,59	4,13	6,56	1,37	
ICE BofAML European Currency High Yield 3% Constrained Ex-Sub Financials Index	(0,48)	(0,77)	(1,29)	0,87	4,43	5,46	8,01	5,05	

Performances calendaires (%)

	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Classe B Parts	4,84	8,25	(0,11)	2,98	8,79	24,34	(6,86)
ICE BofAML European Currency High Yield 3% Constrained Ex-Sub Financials Index	6,22	10,07	0,85	4,62	8,91	24,53	(1,17)

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de change. Tous les calculs des données de performance sont basés sur une comparaison de la VL, sont exprimés nets de frais et ne prennent pas en compte les commissions et coûts relatifs à l'émission et au rachat de parts. La source de toutes les données relatives aux performances et aux indices est Morgan Stanley Investment Management.

La performance de l'indice composite indiquée est calculée en utilisant l'indice ML European Currency Constrained High Yield depuis sa création jusqu'au 31 mars 2009 et l'indice ICE BofA ML European Currency High Yield 3% Constrained Ex-Sub Financials par la suite.

Ce Fonds a été restructuré en décembre 1998. Lancement d'origine : mai 1997

¹ Leon Grenyer est devenu le gérant de portefeuille principal du fonds en 2002.

OBLIGATIONS

REPORTING | 30 Juin 2018

Les investisseurs devraient lire le Document d'Informations clés pour l'investisseur ainsi que le Prospectus avant d'investir.

Type de part

	CLASSE B
Devise	Euro
ISIN	LU0073255928
Bloomberg	MORITBI LX
Date de lancement	01 Décembre 1998
VL	€ 19,80

Caractéristiques du fonds

Lancement du Fonds	01 Décembre 1998
Devise de référence	Euro
Indice de référence	ICE BofAML European Currency High Yield 3% Constrained Ex-Sub Financials Index
Total de l'actif	€ 1,1 milliard(s)
Structure	Luxembourg SICAV

Frais (%)

	CLASSE B
Droits d'entrée max	0,00
Frais courants	2,09
Frais de gestion	0,85

Le montant indiqué des droits d'entrée est le maximum possible. Dans certains cas vous pourrez payer moins ; votre conseiller financier peut vous aider à déterminer ce montant. Les frais courants reflètent les paiements et frais engagés lors du fonctionnement du fonds et sont déduits des actifs du fonds pour la période. Ils incluent les commissions et frais de gestion, de fiducie/dépôt et d'administration. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section sur les charges et les frais associés du Prospectus.

Souscriptions (USD)

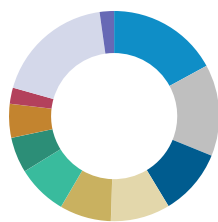
	CLASSE B
Investissement initial minimum	0
Investissement suivant minimum	0

Statistiques (3 ans annualisés)

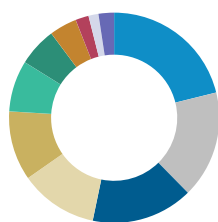
	CLASSE B	INDICE DE RÉFÉRENCE
Rendement excédentaire (%)	(1,84)	--
Alpha (de Jensen)	(2,06)	--
Bêta	1,05	1,00
Ratio d'information	(1,54)	--
Corrélation	0,94	1,00
Ratio de Sharpe	0,58	1,03
Tracking error (%)	1,20	--
Volatilité du fonds (Écart-type) (%)	4,92	4,56

Caractéristiques

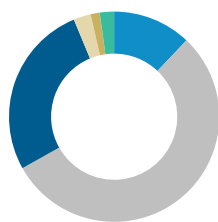
	FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE
Duration (années)	3,72	4
Rendement moyen à l'échéance (%)	4,30	3,95
Nombre de positions	169	559

Principaux pays (% de l'actif net)²

	FONDS
Royaume-Uni	17,08
États-Unis	14,06
France	10,23
Italie	9,14
Espagne	7,94
Luxembourg	7,76
Allemagne	5,48
Pays-Bas	5,21
Irlande	2,47
Autres	18,42
Liquidités	2,22
Total	100,00

Allocation sectorielle (% de l'actif net)^{2,3}

	FONDS
Communications	21,15
Biens de consommation cycliques	16,49
Finances	15,65
Industriel	12,00
Biens de consommation non cycliques	10,70
Matériaux de Base	7,88
Energie	5,94
Services aux collectivités	4,24
Technologie	2,04
Autres	1,52
Liquidités	2,40
Total	100,00

Répartition qualitative (% de l'actif net)^{2,4}

	FONDS
BBB	12,08
BB	54,77
B	26,90
CCC	2,64
Non noté(es)	1,40
Liquidités	2,21
Total	100,00

² Les chiffres peuvent ne pas correspondre à 100% en raison de l'arrondissement.

³ Pour de plus amples informations sur la classification sectorielle et les définitions, veuillez consulter le site www.msci.com/gics et le glossaire sur www.morganstanley.com/im.

⁴ Les données relatives à la qualité des titres sont issues de Fitch, Moody's et S&P. Lorsque les notations de crédit des titres individuels diffèrent entre les trois agences de notation, la notation la plus « élevée » est appliquée. La notation des CDS est fondée sur la notation la plus « élevée » de l'obligation de référence sous-jacente. Les « liquidités » comprennent les investissements dans des instruments d'échéance courte, y compris les investissements dans les fonds Morgan Stanley Liquidity.

Pour prendre connaissance de tous les risques, veuillez consulter le Prospectus disponible sur www.morganstanleyinvestmentfunds.com. Toutes les données sont au 30.06.2018 et peuvent changer tous les jours.

DÉFINITIONS

L'**alpha** (de Jensen) est une mesure de la performance corrigée du risque qui représente l'excès ou le déficit de rendement moyen d'un portefeuille ou d'un investissement par rapport à celui prévu par le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF) compte tenu du bêta du portefeuille ou de l'investissement et du rendement moyen du marché. Avant le 30 juin 2018, l'alpha était calculé comme le rendement excédentaire du fonds par rapport à l'indice de référence. **Bloomberg** désigne le « Bloomberg Global Identifier (BBGID) ». Il s'agit d'un code alphanumérique unique de 12 caractères qui permet d'identifier des valeurs mobilières, telles que les compartiments de la plateforme Morgan Stanley Investment Funds, au niveau des classes d'actions, sur un terminal Bloomberg. Le terminal Bloomberg, un système

Classe d'actions B - Profil de risque et de rendement

Risque Faible

Risque élevé



Rendements potentiellement plus faibles

Rendements potentiellement plus élevés

La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques.

- Les données historiques ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Ainsi, cette catégorie peut varier dans le temps.
- Plus la catégorie est élevée, plus le potentiel de rendement est important, tout comme le risque de perte du placement. La catégorie 1 ne fait pas référence à un placement dépourvu de risque.
- Le fonds appartient à cette catégorie car il investit dans des titres à rendement fixe et le rendement simulé et/ou enregistré du fonds a historiquement connu des hausses et des baisses de moyenne amplitude.
- La variation des taux de change entre la devise du fonds et celles des investissements effectués par celui-ci peut avoir un impact sur la valeur du fonds.

Cette classification ne tient pas compte d'autres facteurs de risque qui doivent être analysés avant de prendre une décision d'investissement, tels que :

- La valeur des obligations est susceptible de diminuer lorsque les taux d'intérêt augmentent, et vice-versa.
- La valeur des instruments dérivés financiers est très sensible et peut se solder par des pertes supérieures au montant investi par le compartiment.
- Les émetteurs peuvent ne pas être en mesure de rembourser leur dette, auquel cas votre investissement perdra de sa valeur. Ce risque est plus élevé lorsque le fonds investit dans des obligations à notation inférieure.
- Le fonds a recours à d'autres parties pour fournir certains services, réaliser des investissements ou des opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite de ces parties.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- L'investissement dans des titres obligataires via le marché obligataire interbancaire chinois peut également entraîner des risques supplémentaires, tels que le risque de contrepartie et le risque de liquidité.
- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Le montant des placements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre l'intégralité ou une partie de leurs investissements.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer et rien ne garantit que le Fonds atteindra ses objectifs de placement.
- Les investissements pouvant être réalisés dans des devises diverses, les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner des évolutions à la hausse ou à la baisse de la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les variations de change entre la monnaie de référence de l'investisseur et la devise de référence des placements.

Classes d'actions B supplémentaires

	DEVISE	LANCEMENT	ISIN	BLOOMBERG
BD	EUR	01.04.2011	LU0610554445	MSECHBD LX
BDX	EUR	01.04.2011	LU0610554528	MSEHBDX LX
BX	EUR	03.11.2011	LU0691070360	MORITBX LX

fourni par Bloomberg L.P., permet aux analystes d'accéder en temps réel aux données des marchés financiers et d'effectuer des analyses. Chaque code Bloomberg commence avec le même préfixe BBG, suivi de neuf autres caractères. Nous avons inclus dans le présent guide le code Bloomberg de chaque classe d'actions de chacun des fonds. Le **bêta** est une mesure de la volatilité relative d'un fonds par rapport aux mouvements haussiers ou baissiers du marché. Un bêta supérieur à 1,0 caractérise une émission ou un fonds qui fluctuera plus que le marché, tandis qu'un bêta inférieur à 1,0 caractérise une émission ou un fonds qui fluctuera moins que le marché. Le bêta du marché est toujours égal à 1. Le **R carré** mesure le niveau de corrélation des rendements d'un investissement à un indice. Un R carré de 1,00 signifie que la performance du portefeuille est corrélée à 100% à celle

de l'indice, tandis qu'un R carré faible indique un niveau de corrélation moindre entre la performance du portefeuille et celle de l'indice. La **duration** mesure la sensibilité du prix (valeur du principal) d'un produit obligataire à une variation des taux d'intérêt. La duration est exprimée en nombre d'années. La hausse des taux d'intérêts s'accompagne d'une baisse des prix des obligations, tandis que les taux d'intérêts en baisse signifient une hausse des prix des obligations. **ISIN** est l'acronyme de « International Securities Identification Number » (numéro d'identification des titres internationaux) ; il s'agit d'un code à 12 caractères composé de chiffres et de lettres, qui identifie les titres de façon distincte. Les **liquidités** la valeur des actifs pouvant être immédiatement convertis en liquidités. Celles-ci comprennent les effets de commerce, les opérations de change ouvertes, les bons du Trésor et d'autres instruments à court terme. Ces instruments sont considérés comme des liquidités, car ils sont jugés liquides et ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur. Le **nombre de positions** indiqué correspond à un ordre de grandeur typique et ne constitue pas un nombre maximal. En raison des conditions de marché et des mouvements boursiers, il se peut que le portefeuille soit amené à excéder ces valeurs. Le **ratio d'information** correspond à l'alpha du portefeuille ou à son rendement excédentaire par unité de risque, tel que mesuré par le tracking error, par rapport à l'indice de référence du portefeuille. Le **ratio de Sharpe** est une mesure ajustée du risque calculée comme le ratio entre le rendement excédentaire et l'écart-type. Le ratio de Sharpe détermine le rendement par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, meilleur sera l'historique de performance ajustée du risque. Le **rendement excédentaire** ou la valeur ajoutée (positive ou négative) est le rendement du fonds par rapport au rendement de l'indice de référence. Le **rendement moyen à l'échéance** mesure le rendement annuel des titres porteurs d'intérêts. En cela, on part du principe qu'ils seront détenus jusqu'à leur échéance. Cette mesure inclut les paiements de coupons reçus au cours de la durée de vie du titre et le remboursement du capital à l'échéance. Le **tracking error** est l'écart-type de la différence entre les rendements d'un investissement et son indice de référence. La **VL** est la valeur liquidative par action du fonds (VL), qui représente la valeur des actifs d'un fonds moins son passif. La **volatilité du fonds (Écart-type)** mesure la disparité des rendements de performance individuels, au sein d'une série de performances, par rapport à la valeur moyenne ou médiane.

INFORMATIONS SUR L'INDICE

L'**indice ICE BofAML European Currency Constrained High Yield** est conçu pour suivre la performance de la dette d'entreprises libellée en euros et en livres sterling dont la notation est inférieure à investment grade et qui est émise en bourse sur le marché des euro-obligations ou sur les marchés nationaux en livres sterling ou en euros par des émetteurs du monde entier.

L'**indice ICE BofAML European Currency High Yield 3% Constrained Ex-Sub Financials** contient tous les titres non subordonnés de l'indice ICE BofAML European Currency High Yield, mais limite l'exposition des émetteurs à 3 %. Les composantes de l'indice sont pondérées par la capitalisation, en fonction de leur encours actuel, à condition que l'allocation totale à un émetteur individuel ne dépasse pas 3 %.

DISTRIBUTION

Le présent document s'adresse et doit être distribué exclusivement aux personnes résidant dans des juridictions où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. En particulier, les parts ne peuvent être distribuées à des US persons.

Royaume-Uni : Morgan Stanley Investment Management Limited est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA. **Dubaï** : Morgan Stanley Investment Management Limited (Bureau de représentation, Unit Precinct 3-7th Floor-Unit 701/702, Level 7, Gate Precinct Building 3, Dubai International Financial Centre, Dubaï, 506501, Emirats arabes unis. Téléphone : +97 (0)14 709 7158). **Allemagne** : Morgan Stanley Investment Management Limited Niederlassung Deutschland Junghofstrasse 13-15 60311 Frankfurt Allemagne (Gattung: Zweigniederlassung (FDI) gem. § 53b KWG). **Italie** : Morgan Stanley Investment Management Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) est une succursale de Morgan Stanley Investment Management Limited, une société enregistrée au Royaume-Uni, agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA), dont le siège social est au 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres, E14 4QA. Morgan Stanley Investment Management Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) dont le siège est au Palazzo Serbelloni Corso Venezia, 16 20121 Milan, Italie, est enregistrée en Italie sous le numéro d'entreprise et le numéro de TVA 08829360968. **Pays-Bas** : Morgan Stanley Investment Management, Tour Rembrandt, 11e étage Amstelplein 1 1096HA, Pays-Bas. Téléphone : 31 2-0462-1300. Morgan Stanley Investment Management est une succursale de Morgan Stanley

Investment Management Limited. Morgan Stanley Investment Management Limited est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni. **Suisse** : Morgan Stanley & Co. International plc, Londres, succursale de Zurich, agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Enregistrée au registre du commerce de Zurich sous le numéro CHE-115415.770. Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse, Téléphone : +41 (0) 44 588 1000. Fax : +41(0) 44 588 1074.

Australie : La présente publication est diffusée en Australie par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited ACN : 122040037, licence AFS No 314182, qui accepte la responsabilité de son contenu. La présente publication, ainsi que l'accès à celle-ci, est réservée aux « wholesale clients » selon l'acceptation de ce terme dans la loi sur les sociétés en vigueur en Australie. **Hong Kong** : Le présent document est publié par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'àuprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission (autorité de réglementation des valeurs mobilières et des contrats à terme) de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévienne des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué ou adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition. **Singapour** : Ce document ne saurait être considéré comme constituant une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, au public ou à tout membre du public de Singapour autre que (i) les investisseurs institutionnels cités dans la section 304 de la loi singapourienne Securities and Futures Act (« SFA »), Chapitre 289, (ii) les « personnes concernées » (ce qui inclut les investisseurs accrédités) conformément à la section 305 de la SFA, ladite distribution devant respecter les conditions stipulées à la section 305 de la SFA ; ou (iii) les personnes concernées par toute autre disposition applicable de la SFA, et conformément aux conditions de celle-ci. En particulier, l'offre de parts de fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par la MAS à la clientèle de détail est interdite. Tout document écrit distribué aux personnes susmentionnées et en rapport avec une offre n'est pas un prospectus au sens défini par la SFA ; en conséquence, la responsabilité juridique en vertu de la SFA relative au contenu des prospectus ne s'applique pas ; les investisseurs doivent déterminer avec prudence si l'investissement convient à leur situation.

INFORMATIONS IMPORTANTES

EMEA: Ce document à caractère promotionnel a été publié par Morgan Stanley Investment Management Limited (« MSIM »). Société autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre sous le numéro 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA.

Le présent document contient des informations concernant le compartiment (le « Fonds ») de Morgan Stanley Investment Funds, société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg. Morgan Stanley Investment Funds (la « Société ») est enregistrée dans le Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif, conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle qu'amendée. La Société est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »).

Les demandes de souscription d'actions du Fonds ne doivent pas être effectuées sans consultation préalable du Prospectus en vigueur, du Document d'informations clés pour l'investisseur (« DICI »), des rapports annuel et semestriel (les « Documents d'offre »), ou d'autres documents disponibles dans votre juridiction locale qui sont disponibles gratuitement auprès du siège social : European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192. De plus, tous les investisseurs italiens doivent se reporter au « Formulaire d'inscription complet », et tous les investisseurs de Hong Kong doivent se reporter au paragraphe « Informations supplémentaires pour les investisseurs de Hong Kong », tels que précisé dans le Prospectus. Des exemplaires du Prospectus, du DICI, des statuts et des rapports annuels et semestriels, en allemand, ainsi que d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse. Le représentant en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève. L'agent payeur en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, 1204 Genève. Le présent document a été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou d'adoption d'une stratégie de placement particulière.

Tout indice mentionné dans le présent document est la propriété intellectuelle du concédant concerné (y compris les marques déposées). Les produits basés sur des indices ne sont pas parrainés, avalisés, vendus ou promus par le concédant concerné, qui se dégage de toute responsabilité à

l'égard de tels produits.

Tous les investissements comportent des risques, y compris l'éventuelle perte du montant en capital. Les informations contenues dans le présent document ne reposent pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

Les informations contenues dans le présent document ne sont pas une recommandation ou une « analyse financière » et sont classées comme des « informations publicitaires » conformément à la réglementation européenne ou suisse applicable. Cela signifie que ces informations publicitaires (a) n'ont pas été préparées conformément aux obligations juridiques visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière et (b) ne sont soumises à aucune interdiction de transaction préalable à la diffusion d'analyses financières.

MSIM n'autorise pas les intermédiaires financiers à utiliser et distribuer ce document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément aux lois et réglementations applicables. MSIM ne

peut être tenu responsable et se décharge de toute responsabilité en cas d'utilisation, abusive ou non, de ce document par tout intermédiaire financier. Si vous êtes un distributeur de Morgan Stanley Investment Funds, il est possible que vous puissiez distribuer certains fonds, tous les fonds ou des parts de certains fonds. Veuillez vous reporter à votre contrat de sous-distribution avant de transmettre des informations sur les fonds à vos clients.

Il est interdit de reproduire, copier ou transmettre tout ou partie de ce travail ou d'en communiquer le contenu, même partiellement, à des tiers sans le consentement écrit exprès de MSIM.

Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur.

Ce document peut être traduit dans d'autres langues. En cas de traduction, la présente version anglaise fait foi. En cas de divergence entre la version anglaise et une version de ce document dans une autre langue, la version anglaise prévaut.